

financer des tournées culturelles uniquement en Europe de l'Ouest et aux États-Unis, qui sont à la source, il faut bien l'admettre, d'une grande partie de ce qui fait l'excellence de notre culture, et exclure tous les autres pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, avec lesquels, pourtant, nous tentons de nouer des liens plus étroits ?

Par ailleurs, nos manifestations culturelles peuvent-elles outre s'imposer à l'attention internationale, mais sans d'aucune façon compromettre leur intégrité, servir aussi à communiquer une image plus favorable du Canada en tant que partenaire économique et politique intéressant ? Il ne s'agit pas d'embrigader la culture au service de l'État, comme cela se fait dans certains pays. Il s'agit plutôt de reconnaître que la diplomatie culturelle est un instrument résolument moderne de la politique étrangère.

Ce raisonnement, dans son interprétation la plus large, préside aux travaux de l'Office national du film et anime le travail d'un autre actif trop souvent oublié, le Service international de Radio-Canada. L'objectivité et l'indépendance de ces deux organismes sont la preuve que le gouvernement ne pratique pas une approche orwellienne du financement culturel. L'intérêt de leurs réalisations démontre par ailleurs la capacité des instruments culturels à servir les intérêts du pays dans son ensemble.

De la même façon que la politique étrangère ne pourra jamais s'emparer de la culture — et les gouvernements ne participent qu'à une petite partie des échanges culturels — elle doit également résister à toute tentative d'appropriation de la part d'intérêts particuliers, comme la collectivité culturelle. (Vous pouvez aisément deviner, à mes propos, ma réaction au projet de création d'un organisme distinct pour les relations culturelles internationales qui a été mis de l'avant récemment.) Nous devons travailler ensemble à accorder nos priorités respectives et à adapter les manifestations aux marchés. Nous devons également nous ouvrir aux attentes culturelles des pays influents du tiers-monde, réévaluer l'importance des échanges dans les relations Est-Ouest et redresser l'image de simple fournisseur de matières premières qu'ont de nous des pays comme le Japon et le Brésil.

Bref, de cet examen des relations culturelles internationales, on peut conclure que la culture ajoute une composante essentielle et souhaitable à la politique étrangère du Canada. Les points de rencontre entre nos objectifs nationaux et les objectifs de la collectivité culturelle sont importants. Par ailleurs, il importe de reconnaître que l'activité gouvernementale en faveur de la culture ne doit pas tenir compte uniquement des préférences et des ambitions particulières que privilégie la collectivité culturelle.

Permettez-moi de vous donner un autre exemple de l'interaction de la politique étrangère et de l'intérêt public. Peu de sujets ont autant retenu l'attention de l'opinion publique canadienne ces dernières années que la question de l'essai en territoire canadien du système de guidage de missiles de croisière non armés. C'est un problème où interviennent la peur de la guerre nucléaire, le symbole de l'individu aux prises avec le gouvernement et la nature du leadership au sein d'alliances rivales, et aussi un problème qui souligne notre situation géopolitique particulière et l'embarras avec lequel les Canadiens ont toujours abordé les questions de sécurité nationale.

Y a-t-il donc ici un écart dangereux entre l'intérêt national et l'intérêt public ? J'ose croire que non. En premier lieu, parce que les gouvernements successifs du Canada, ainsi que les participants à votre